

*Questions orales***LE LOGEMENT****LA DATE D'APPROBATION DES PROJETS ST. LAWRENCE À TORONTO**

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. La SCHL doit approuver les projets d'habitation St. Lawrence à Toronto avant le 31 juillet pour que commencent, le 1<sup>er</sup> octobre, les travaux qui créeront 500 emplois dont on a beaucoup besoin; le ministre ou son secrétaire parlementaire dirait-il à la Chambre si ce projet sera approuvé avant cette date?

**M. Jean-Robert Gauthier (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Oui, monsieur l'Orateur. Je suis heureux d'informer le député que le ministre a dit au maire Crombie, la semaine dernière, qu'il était en principe d'accord avec le projet St. Lawrence qui, comme l'a dit le député, créera beaucoup d'emplois.

**M. Paproski:** Nous ne sommes pas en fin de soirée. Répondez simplement à la question.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE****LE RATIONNEMENT POSSIBLE DE L'ESSENCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT—LE MANQUE APPARENT D'EFFORTS POUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE**

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a récemment déclaré qu'il allait peut-être falloir rationner l'essence et que son ministère avait déjà préparé une loi sur le rationnement. Le ministre dirait-il à la Chambre quand il va déposer ce projet de loi et nous indiquer quand il faudra commencer le rationnement?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, très peu de temps après l'embargo de 1973, nous avons commencé à établir un plan de prévoyance pour le Canada au cas où les approvisionnements viendraient à manquer par suite de l'embargo ou pour d'autres raisons. Cela a été fait. Quand l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie a terminé son travail, il y a un an, le travail a été mis de côté. Il est terminé et peut être mis en vigueur. Il faut une loi de la Chambre pour le faire. Je n'ai pas l'intention de déposer la mesure maintenant. Il est parfaitement clair, à mon avis, que, par mesure de prudence, nous devons avoir une mesure de prête, et plus particulièrement un régime que nous pourrions appliquer immédiatement, au besoin, pour répartir des ressources devenues rares. Cependant, j'espère que nous ne serons jamais dans l'obligation d'y recourir.

**M. McKenzie:** Comme, d'après l'Agence internationale de l'énergie, les efforts du Canada pour économiser l'énergie ont été inférieurs à la moyenne l'an dernier et comme le ministre a laissé passer quatre années sans profiter des occasions qui auraient pu nous permettre de nous orienter vers l'indépendance au lieu d'avoir à compter sur les autres à la fin des années 80, le gouvernement est-il prêt à reconnaître sa responsabilité au moment où le rationnement est imminent?

[M. Gillespie.]

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit au député, il est prudent de mettre au point un régime de rationnement qui a été discuté à fond avec les membres de l'industrie; ainsi, si le rationnement devient nécessaire, il pourrait être mis en application très rapidement. Il serait très avantageux pour la population du Canada et peut-être pour les députés de ce côté-ci de la Chambre si les députés d'en face adoptaient une attitude plus positive vis-à-vis de certaines de ces questions et proposaient quelques idées. D'aussi loin que je me souviens, je n'ai jamais vu le parti conservateur aussi dépourvu d'idées dans le domaine de l'énergie qu'il ne l'est maintenant.

**M. McKenzie:** Je conseille au ministre de lire le compte rendu des délibérations du comité de même que les discours prononcés à la Chambre par les députés de l'opposition. Nous ne sommes pas au pouvoir. Ce sont eux qui forment le gouvernement. L'Agence internationale de l'énergie a déclaré que le Canada se situe au quinzième rang parmi les 18 pays membres. Comment le ministre peut-il affirmer que tous les efforts possibles ont été tentés dans le domaine de la prospection? Quand nous communiquera-t-il ses nouvelles règles et ses nouveaux règlements qui sont nécessaires pour la mise en valeur des réserves inexploitées?

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, le député induit la Chambre en erreur, par inadvertance je suppose, quand il affirme que les initiatives du Canada en ce qui concerne l'économie de l'énergie et la mise au point d'une politique énergétique laissent autant à désirer. S'il consultait le texte, il se rendrait compte que le Canada a fait des progrès très importants dans presque tous les domaines. Le seul point sur lequel l'on a critiqué le Canada, et c'est précisément là-dessus que le parti du député n'arrive pas à prendre position, c'est que nous maintenons nos prix à un niveau de beaucoup inférieur à celui du prix mondial. Le député ou ses collègues n'ont pas prétendu, que je sache, que le Canada devrait augmenter le prix de son pétrole. En fait, ils ont gardé le silence absolu sur la question fondamentale de la politique énergétique dans le pays.

\* \* \*

● (1440)

**LES PENSIONS****PROPOSITION DE MAJORATION DES PRESTATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX PERSONNES ÂGÉES**

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, comme ma question concerne au moins deux ministères, j'avais pensé la poser au premier ministre. Vu qu'il est absent, je m'adresserais au premier ministre suppléant, ce qui me conviendra sans doute puisque le premier ministre suppléant aujourd'hui est le ministre des Finances. Puisque le président du Conseil du Trésor est maintenant en mesure d'annoncer le déblocage des traitements des hauts fonctionnaires, bien qu'il nous ait promis qu'en 1977-1978 aucun fonctionnaire ne gagnera plus de \$62,500, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement voudra se souvenir des grands besoins des personnes âgées et des anciens combattants et s'il voudra bien permettre au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi qu'au ministre des Affaires des Anciens combattants, d'augmenter les montants de base des pensions qui relèvent de leur ministère?